PRÉFECTURE DE POLICE
Liberté
Égalité
Fraternité

MESSAGE DES RECOMMANDATIONS COMPORTEMENTALES
Episode de pollution à l'OZONE (O_3)

Risque de dépassement du seuil d'information et de recommandation pour la journée du 15/06/2023

Référence : Arrêté interpréfectoral NR 2016-01383 du 19 décembre 2016 relatif aux procédures d'information – recommandation et d'alerte du public en cas d'épisode de pollution pollution en Ile-de-France

14/06/2023

Prévision pollution :

AUCUNE

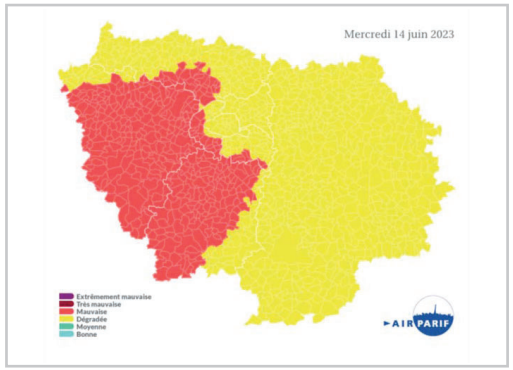

150 - 180 µg/m³ pour Ozone (O_3)

15/06/2023

Prévision pollution :

OZONE

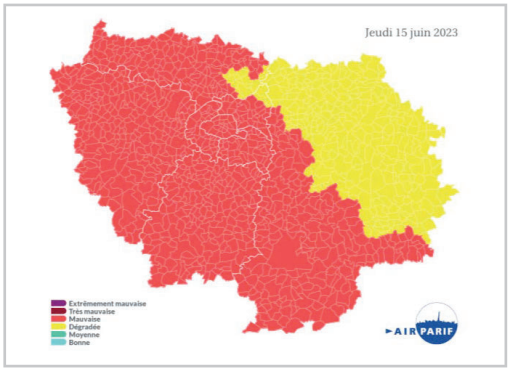

170 - 200 µg/m³ pour Ozone (O_3)

Explication de l'épisode et évolution

Les conditions météorologiques (ensoleillement maximal et températures élevées) seront favorables à la formation d'ozone à partir des polluants émis sur la région. La qualité de l'air sera dégradée à mauvaise sur toute la région Île-de-France, avec un fort risque de dépassement du seuil d'information-recommandation.

Évolution prévue de l'épisode de pollution pour le 16/06/2023 PERSISTANCE

Recommandations comportementales

Utiliser les moyens de transports les moins polluants: Vélo, transports en commun, covoiturage

Réduire la vitesse de circulation

Réduire les émissions polluantes des acteurs économiques

Maitriser les consommations énergétiques liées au chauffage

Différer les déplacements. Contourner l'agglomération par la rocade francilienne pour les PL en transit PTAC +3,5T

Il convient enfin aux préfets de département de faire renforcer sur leur ressort :

- **Les contrôles du respect des vitesses réglementaires sur la voie publique.**
- **Les contrôles antipollution des véhicules circulant sur la voie publique.**
- **La vérification des contrôles techniques obligatoires des véhicules circulant sur la voie publique.**
- **Les contrôles de présence de matériels de débridage sur les cyclomoteurs.**
- **Les contrôles du respect des interdictions de brûlage de déchets.**

Les Préfets de département rendront destinataires des mêmes recommandations comportementales les présidents des conseils départementaux, les maires, les présidents d'EPCI et les professionnels concernés de leur département. Ils les mettront en ligne sur leur site Internet.

Contournement de l'agglomération francilienne en cas d'épisode de pollution

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement ÎLE-DE-FRANCE
DIRIF

Direction des routes d'Ile de France

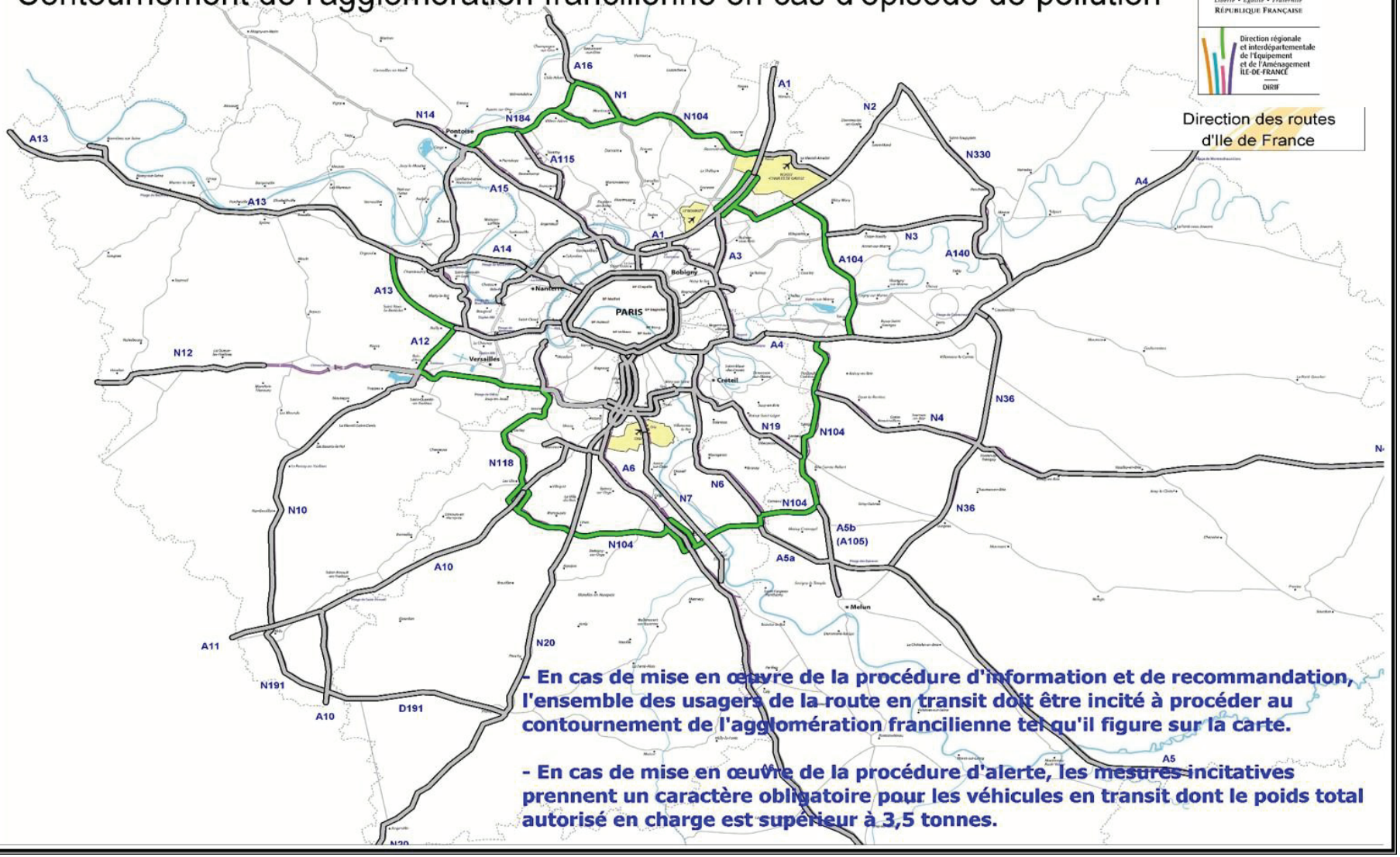

- En cas de mise en œuvre de la procédure d'information et de recommandation, l'ensemble des usagers de la route en transit doit être incité à procéder au contournement de l'agglomération francilienne tel qu'il figure sur la carte.

- En cas de mise en œuvre de la procédure d'alerte, les mesures incitatives prennent un caractère obligatoire pour les véhicules en transit dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 3,5 tonnes.